

REPUBLIQUE D'HAITI



Canada



OPS

Organisation  
panaméricaine  
de la Santé

Organisation  
mondiale de la Santé  
BUREAU REGIONAL DES  
Amériques



ONUSIDA

unicef



TERMES DE RÉFÉRENCE

# Recrutement d'une Firme Pour l'Évaluation Finale Du projet conjoint SSIAF

« SERVICES DE SANTE INTEGREE  
POUR LES ADOLESCENTES ET LES FEMMES  
DANS LES DEPARTEMENTS DU SUD ET DE LA GRANDE- ANSE EN HAITI »

Juillet 2022

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>JUSTIFICATION, FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION</b> .....	<b>5</b>
A)	JUSTIFICATION ET FINALITÉ DE L'ÉVALUATION .....	5
1.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ÉVALUATION .....	5
<b>2</b>	<b>RESUME DU PROJET SSI AF</b> .....	<b>6</b>
<b>3.</b>	<b>METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L'EVALUATION</b> .....	<b>7</b>
3.1.	LES ETAPES DE MISE EN ŒUVRE.....	7
3.2.	LES CRITÈRES D'ÉVALUATION .....	7
3.3.	LES QUESTIONS D'ÉVALUATION .....	7
A)	CRITÈRES DU CAD DE L'OCDE.....	8
B)	THÈMES TRANSVERSAUX .....	8
C)	AUTRES ENJEUX .....	9
<b>3.4.</b>	<b>PROCESSUS DE L'ÉVALUATION</b> .....	<b>9</b>
<b>4.</b>	<b>LES LIVRABLES</b> .....	<b>10</b>
4.1.	LIVRABLES ET JALONS.....	10
4.2.	LE RAPPORT DE CONCEPTION DE L'ÉVALUATION .....	10
	CONTENU DU RAPPORT DE CONCEPTION .....	10
4.3.	RAPPORT D'ÉVALUATION .....	12
<b>5.</b>	<b>CALENDRIER</b> .....	<b>13</b>
<b>6.</b>	<b>PROFIL DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION ET COMPÉTENCES REQUISES</b> .....	<b>14</b>
	CONSULTANT EXPERT EN ÉVALUATION .....	14
<b>7.</b>	<b>BUDGET ESTIMATIF</b> .....	<b>15</b>
<b>8.</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES</b> .....	<b>16</b>
	ANNEXE 1 : GABARIT DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PLAN DE TRAVAIL.....	19
	ANNEXE 2. : GABARIT DE LA MATRICE D'ÉVALUATION.....	20
	ANNEXE 3 : GABARIT DU SOMMAIRE D'ÉVALUATION .....	21

## ACRONYMES

AMC :	Affaires Mondiales Canada
ASCP :	Agent de Santé Communautaire Polyvalent
ASEC :	Assemblée des Sections Communales
CASEC :	Conseil d'Administration de Section Communale
CCV :	contraception chirurgicale volontaire
CDAI :	centre départemental d'approvisionnement en intrants
CMR :	Cadre de Mesure du Rendement
DBC :	Distribution à base Communautaire
DD :	Direction départementale
DIU :	dispositif intra utérin
DSF :	Direction de la santé de la famille
DSGA :	Direction sanitaire de la Grand'Anse
DSS :	Direction sanitaire du Sud
EMMUS :	Enquête sur la mortalité, la morbidité et sur l'utilisation des services de santé
HCR :	Hôpital Communautaire de Référence
ISF :	Infections Sexuellement Transmissibles
MCDFD :	Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes
MENFP :	Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
MJSAC :	Ministère de la jeunesse, des sports et de l'action civique
MSPP :	Ministère de la santé publique et de la population
ODD :	Objectif de Développement Durable
OMD :	Objectif du millénaire pour le développement
OPS/OMS :	Organisation pan américaine de la santé/Organisation Mondiale de la santé
PF :	Planning familial
SMNI :	Santé Maternelle, Néonatale et Infantile.
SONU :	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence
SONUB :	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base
SONUC :	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence complets
SR :	Santé de la reproduction
UAS :	Unité d'Arrondissement de Santé
UNFPA :	fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF :	fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USN :	Unité Santé Nutrition
VIH :	Virus de l'Immunodéficience Humaine

# 1 JUSTIFICATION, FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

## a) Justification et finalité de l'évaluation

Le Projet conjoint SR « Services de Santé intégrées pour les adolescentes et les Femmes dans le Grand Sud en Haïti » est préparé dans un contexte particulier de post cyclone Matthew et les interventions touchent deux départements : la Grand'Anse et le Sud.

Ce projet d'un montant de CAN 25,000,000\$ soit plus de 18.6 MS US, financé exclusivement par les Affaires Mondiales Canada, est prévu pour 5 ans (2018-2023). C'est un Projet inter-Agences (UNFPA, UNICEF, ONUSIDA, OMS-OPS), en phase avec le PSDH aux résultats desquels il contribue substantiellement avec le projet Sage-Femme.

Le projet SSIAF est aligné sur les priorités et les plan stratégiques nationaux (PSDH, PSNSSR 2018-2022) y compris les 6 Benchmarks prioritaires BINUH/UNCT.

Ce projet est conçu pour répondre à des problèmes préoccupants de santé maternelle et infantile. En effet, Haïti a des indicateurs alarmants sur l'accès de la population aux services sociaux de base : Mortalité maternelle : 529/100000 NV, Besoins non couverts en PF : 38%, Mortalité néonatale : 38/1000, et 2/3 des accouchements se font en dehors des institutions de santé.

Il s'agit maintenant de réaliser l'évaluation finale du projet.

### La finalité de cette évaluation est de:

- Rendre compte des réalisations et de la performance des actions ainsi que de la pertinence des objectifs et des stratégies du projet, pour agir efficacement sur la problématique de la réduction de la mortalité maternelle néonatale et infantile dans les zones ciblées du projet ;
- Tirer les enseignements des leçons apprises en termes de défis relevés et d'obstacles à franchir, aussi bien au niveau des interventions que des mécanismes de coordination entre les acteurs (particulièrement en termes de programmation conjointe) ;

## 1.2. Objectifs spécifiques de l'évaluation

L'évaluation consistera à :

- Évaluer suivant les critères de standard international à savoir : **la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité** des interventions du projet.
- Tirer les leçons et émettre des recommandations sur de nouvelles interventions éventuelles. Elles seront utiles pour l'UNFPA, l'UNICEF, l'ONUSIDA, l'OPS/OMS et le Ministère de la Santé Publique et de la Population, le Ministère à la Condition Féminin et aux Droits des Femmes mais également pour les Affaires Mondiales Canada (AMC) : l'enseignement de ce projet devrait contribuer à mieux guider l'ensemble des interventions dans le champ de la réduction de la mortalité maternelle et infantile en Haïti.

## 2 RESUME DU PROJET SSI AF

<b>Durée de l'initiative</b>	Mars 2018 à Mars 2023 (5 ans)
<b>Zone d'intervention</b>	<p>Le projet se déroule en Haïti dans 4 Unités d'Arrondissement de Santé (UAS) des départements de la Grande Anse et du Sud</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'UAS Aquin et l'UAS Chardonnières pour le département du Sud ;</li> <li>• L'UAS Corail et l'UAS Anse d'Hainault pour le département de la Grande Anse.</li> </ul> <p>Au total 24 institutions de santé y figurent avec des défis importants. Cependant 2 autres institutions faisant partie d'une autre UAS (UAS de Coteaux) ont été ajoutées ainsi que les deux hôpitaux départementaux</p>
<b>Secteurs d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé de la mère et du nouveau-né y compris la planification familiale</li> <li>• Santé des enfants de moins de 5 ans</li> <li>• Droits des femmes à la santé, notamment la prise en charge des violences basées sur le genre/viols et participation à la prise de décision</li> <li>• Gouvernance du système de santé</li> <li>• Prise en charge de la malnutrition et promotion des pratiques nutritionnelles adaptées à la culture locale</li> </ul>
<b>Objectif de l'initiative</b>	<p>Le but du Projet est de contribuer à réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile par l'amélioration de la santé des femmes et des enfants dans deux départements du pays (Grande Anse et du Sud) en mettant un accent particulier à la réduction des inégalités de genre et au renforcement du droit des femmes à la santé. Les changements escomptés par le projet s'inscrivent au niveau de l'amélioration de l'offre et de la demande des services. Les explications exhaustives du schéma conceptuel de changement sont définies dans les parties ci-après, selon les deux résultats intermédiaires.</p>
<b>Champ couvert de l'évaluation</b>	<p>Le champ couvert est l'entièreté de l'intervention du projet regroupée sous les deux résultats intermédiaires suivants :</p> <p>Résultat Intermédiaire 1 : Offre améliorée de soins et de services de santé de première ligne, notamment en santé sexuelle et reproductive et en nutrition, qui prennent en compte l'égalité entre les femmes et hommes (EFH) notamment les droits des femmes et des filles</p> <p>Résultat Intermédiaire 2 : Utilisation accrue de services de santé de qualité, notamment par les femmes en âge de procréer, les mères et les enfants de moins de 5 ans</p>
<b>Bénéficiaire de l'initiative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bénéficiaires directs :</b> Femmes enceintes, surtout celles avec complications obstétricales, Femmes potentielles victimes de violences sexuelles, Femmes testées pour le VIH, Enfants malnutris avec et sans complications médicales, Enfants de moins de 5 ans, Adoslescents et jeunes de 10-24 ans, Femmes en âge de procréer pour la PF, MSPP, MCFDF</li> </ul>
<b>Agences d'exécution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'UNICEF, l'ONUSIDA et l'OPS/OMS sont les Agences en charge de la gestion du projet. L'UNFPA est l'Agent administratif du projet.</li> </ul>
<b>Organisation donatrice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Affaires Mondiales Canada (AMC) est le seul bailleur de fonds de ce projet, à la hauteur de 18.6 millions USD.</li> </ul>

### 3. METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L’EVALUATION

#### 3.1. Les étapes de mise en œuvre

La méthodologie suivie par la mission comprendra les étapes suivantes :

- Briefing de pré-mission (virtuelle) : briefing de l’équipe d’évaluation par le personnel de l’UNFPA pour avoir une compréhension commune et partagée des membres de l’équipe concernant le montage, les objectifs, les résultats attendus du projet, ainsi que de la portée de l’évaluation ;
- Entretien avec les parties prenantes. Une liste de personnes à contacter sera partagée, mais la mission pourra adjoindre d’autres noms à la liste au besoin ;
- Lancement de l’évaluation par une réunion d’information sur l’évaluation au niveau de chaque département avec les parties prenantes clés locales ;
- Au niveau Départemental : entretiens individuels avec certains partenaires clés de terrain et bénéficiaires directs et indirects du projet ; entretiens avec des membres de comité communal de santé,
- Entretiens supplémentaires, si nécessaire, échanges participatifs au niveau départemental à la fin de la mission de terrain avec les points focaux des Agences UN et les cadres des institutions partenaires.
- Au niveau national : débriefing avec le comité d’évaluation, ensuite atelier ou réunion avec toutes les parties prenantes afin de présenter et valider les enseignements et recommandations provisoires du sommaire exécutif (aide-mémoire et une présentation Powerpoint);
- Restitution finale au comité de pilotage après les divers commentaires.

#### 3.2. Les critères d’évaluation

##### A. Critères du CAD de L’OCDE

1. Efficacité
2. Efficience
3. Pertinence
4. Durabilité

##### B. Thèmes transversaux

5. Égalité entre les femmes et les hommes
6. Viabilité de l’environnement
7. Gouvernance

##### C. Autres Enjeux

8. Harmonisation et gestion axée sur les résultats
9. Considérations sur la conception
10. Autres enjeux

En plus d’être guidé par les critères susmentionnés, la firme devra identifier les leçons apprises et formuler des recommandations pour guider des interventions de développement futures.

#### 3.3. Les questions d’évaluation

Les critères d’évaluation énumérés à la section 3 seront pris en compte par les questions suivantes :

## a) Critères du CAD de L'OCDE

### Effacité

- Est-ce que le projet a atteint les résultats attendus (intermédiaires, immédiats) et fait des progrès vers le résultat ultime tel que décrit dans le modèle logique ?
- Du point de vue des parties prenantes principales, est-ce que le projet atteint les résultats attendus ?
- Le projet a-t-il permis d'atteindre d'autres résultats (positifs ou négatifs) non prévus lors de sa conception ?

### Effizienz

La qualité des intrants et des extrants est une considération importante dans l'évaluation de l'effizienz : la ressource la plus économique n'est pas nécessairement la plus appropriée, et des compromis entre la quantité des extrants et leur qualité sont un facteur clé de l'effizienz globale

- Dans quelle mesure les ressources et les intrants (fonds, expertise, temps, etc.) sont-ils convertis économiquement en extrants ?
- Si une comparaison s'avère possible : est-ce que l'intervention de développement a été mise en œuvre de la façon la plus effizienz par rapport à des alternatives ?
- Est-ce que les extrants ont été atteints dans les délais et le budget imparti ?

### Pertinence

- Est-ce que les résultats mesurés au moment de l'évaluation sont pertinents et de ce fait, correspondent aux besoins et aux priorités exprimées par les parties prenantes principales au début de l'intervention (tel que décrit à la section 2.3/2.4)
- Est-ce que les résultats correspondent aux priorités du Ministère de la santé publique et de la population et à celles du MCFDF ?

### Durabilité

- Quelle est la probabilité que les résultats perdureront après la fin du projet ?
- Est-ce qu'il y a des ressources financières et humaines engagées pour maintenir les avantages et les résultats ?
- Est-ce que les partenaires sont suffisamment impliqués dans la planification des activités annuelles ?
- Est-ce que l'environnement externe est favorable au maintien des résultats ?
- Est-ce que les autorités haïtiennes et les partenaires continueront de faciliter la mise en œuvre?
- Impact :
- Quelle est la valeur ajoutée qu'on pourrait attribuer aux interventions du projet au niveau des 2 Départements dans les domaines de la santé reproductive et infantile, genre, environnement et la santé des jeunes/adolescents. Quels sont les défis qui restent à relever dans ces domaines? Y a-t-il un environnement favorable au renforcement des progrès réalisés et des opportunités futures à la suite de la clôture du projet?
- 

## b) Thèmes transversaux

### La stratégie d'égalité entre les sexes

- a) Est-ce qu'une stratégie et/ou plan visant l'égalité entre les sexes a été élaboré et mis en œuvre par les partenaires de coopération ?

- b) Est-ce que l'intervention a contribué à l'avancement de la participation égale des femmes avec les hommes en tant que décideurs ?
- c) Est-ce que l'intervention a aidé les femmes et les filles au plein exercice de leurs droits humains ?
- d) Est-ce que l'intervention a réduit les inégalités fondées sur le sexe dans l'accès et le contrôle des ressources et des avantages liés au développement ?

#### **Viabilité de l'environnement**

- Est-ce que l'intervention a obtenu des résultats en matière de viabilité de l'environnement ?

#### **La gouvernance**

- Est-ce que le projet a obtenu des résultats en matière de gouvernance au niveau des institutions publiques et privées qui sont partenaires dans sa mise en œuvre du projet ?

#### **c) Autres Enjeux**

##### **Harmonisation :**

- Dans quelle mesure le projet est en synergie avec d'autres institutions et projets de santé de la reproduction en Haïti avec les priorités du MSPP?

##### **Gestion axée sur les résultats :**

- Est-ce que le modèle logique et le cadre de mesure du rendement utilisés par le projet et par les partenaires de coopération rencontrent les normes de AMC sur la gestion axée sur les résultats ?

##### **Conception**

- a) Est-ce que le projet a été conçu en utilisant des approches participatives qui incluaient les besoins des parties prenantes principales ?
- b) Est-ce que le projet permet la participation des partenaires à la détermination de la programmation de manière transparente ?
- c) Est-ce que l'intervention de développement a été basée sur une bonne compréhension du contexte local, y compris sur une analyse de genre, de l'environnement et de la gouvernance et sur les leçons apprises ?
- d) Dans l'esprit d'un projet itératif, est-ce que le projet a proposé des mesures innovantes pour maximiser l'atteinte des résultats ?

### **3.4. Processus de l'évaluation**

L'évaluation sera effectuée en conformité avec les *Normes de qualité pour l'évaluation du développement de l'OCDE-CAD (2010)* ainsi que les meilleures pratiques en matière d'évaluation.

Cette évaluation sera réalisée par une firme sélectionnée par le comité de pilotage du SSIAF qui jouera aussi le rôle de comité de pilotage de l'évaluation ; cette firme mobilisera 3 consultants. La firme aura la responsabilité de:

- Examiner et commenter le cadre de référence ;
- S'assurer que tous les livrables sont conformes aux exigences contractuelles et adhèrent aux *Normes de qualité pour l'évaluation du développement (2010)* de l'OCDE-CAD ;
- Rendre compte régulièrement des progrès accomplis au comité de pilotage de l'évaluation ;

Le comité de pilotage du SSIAF dans son rôle de pilotage de l'évaluation sera responsable de ce qui suit :

- La préparation de l'évaluation
- L'approbation des termes de référence



- La sélection des évaluateurs
- L'accompagnement des évaluateurs
- La révision et l'approbation de tous les documents soumis.
- Assurer le contrôle de qualité de tous les livrables ;
- Partager les livrables avec les principaux intervenants et ceux qui peuvent bénéficier de l'évaluation ;
- Recueillir les commentaires des parties prenantes sur l'ébauche du rapport ;
- Inclure les commentaires (reproduits textuellement) des parties prenantes (le cas échéant) ;
- Évaluer la performance du Consultant pour le présent mandat.

La participation des parties prenantes est essentielle. La consultation des parties prenantes est une composante intégrale du processus d'évaluation. Ainsi, le processus d'évaluation impliquera la consultation de représentants de toutes les entités qui contribuent au projet.

## **4. LES LIVRABLES**

### **4.1. Livrables et jalons**

Tous les livrables doivent être rédigés en français et soumis au comité de pilotage de l'évaluation. Tant les plans de travail que les rapports préliminaire et final doivent être présentés en format MS Word ou dans un logiciel compatible. Les fichiers PDF ne seront pas acceptés. Si besoin est, le comité de pilotage de l'évaluation permettra de convertir les fichiers en format PDF. Seul le rapport final d'évaluation doit être présenté en format papier. Les présentations seront soumises au comité de pilotage de l'évaluation en format électronique.

À la demande du comité de pilotage de l'évaluation, la firme, devra remettre les documents utilisés/créés dans le cadre du mandat actuel, (par exemple, les questionnaires, les protocoles de groupes de discussion, les notes d'entrevue, les données brutes, les données d'enquête, les bases de données, etc.).

### **4.2. Le rapport de conception de l'évaluation**

La firme de consultation devra soumettre un rapport de conception au comité de pilotage de l'évaluation dans les trois semaines suivant la signature du contrat. Le comité de pilotage de l'évaluation partagera ce rapport avec les partenaires de coopération et les autres parties prenantes, le cas échéant. La firme devra suivre la table des matières du plan de travail de l'Annexe 1

Dans la semaine suivant la réception des commentaires sur le plan de travail préliminaire, la firme produira un plan de travail final qui devra être approuvé par le comité de pilotage de l'évaluation.

#### **Contenu du rapport de conception**

La firme de consultation préparera un plan de travail complet qui opérationnalisera et dirigera l'évaluation. Le plan de travail devra suivre la table des matières de l'Annexe 1. Une fois approuvé par le comité de pilotage de l'évaluation, le plan de travail sera l'instrument déterminant la manière dont l'évaluation sera réalisée. Bien que le plan de travail complète le cadre de référence, contractuellement il ne remplace pas le cadre de référence.

Le plan de travail sera élaboré à partir du présent Cadre de référence. Il doit être fondé sur un examen préliminaire de la documentation, de discussions avec les principaux intervenants, d'une revue de la littérature, etc.

Les paragraphes suivants fournissent des indications sur la façon d'aborder certaines sections du plan de travail. Cependant, toutes les sections indiquées à l'annexe 1 doivent être remplies.

Le plan de travail comprendra une étude d'évaluabilité qui guidera la conception de l'évaluation et la mise à jour des questions d'évaluation. La firme devra

1. Examiner les évaluations antérieures ou connexes (le cas échéant) afin d'informer la conception de l'évaluation<sup>1</sup>
2. Examiner la pertinence des questions d'évaluation. Les questions d'évaluation peuvent être retirées si elles s'avèrent impossibles à répondre, trop difficile ou s'il y a un besoin de réduire la portée de l'évaluation. Les questions peuvent être précisées, modifiées ou ajoutées. Tout changement, ajout ou suppression de questions doit être accompagné d'une argumentation solide/justification ;
3. Examiner les facteurs clés suivants : la spécificité de l'intervention, la logique de l'intervention, l'existence et la qualité des données (incluant notamment des données ventilées par sexe), la disponibilité des informateurs clés, et le moment de l'évaluation. Il identifie également les principaux intervenants et s'ils veulent/résistent à l'évaluation (c'est-à-dire, le niveau de résistance à l'évaluation et ses raisons). Enfin la firme doit expliquer et noter tous les facteurs qui peuvent compromettre l'indépendance de l'évaluation et signifier tous les possibles conflits d'intérêts ouvertement et honnêtement.

le rapport de conception fournira une mise à jour des questions.

La finalité, le champ couvert et les questions d'évaluation doivent être utilisés par la firme afin de déterminer la méthode (approche) la plus appropriée pour la présente évaluation. La méthodologie est développée en fonction de la méthode d'évaluation choisie et devra permettre de répondre aux questions évaluatives en s'appuyant sur des preuves crédibles.

La section sur la méthodologie est la section la plus importante du plan de travail. Cette importance se reflète dans sa taille par rapport à l'ensemble du document. Dans cette section la firme doit expliquer et justifier le choix de la méthode d'évaluation proposée et doit également préciser et justifier la conception de l'évaluation. Ainsi, pour décrire et expliquer la méthodologie d'évaluation et son application, la firme devra détailler les techniques proposées à la fois pour la collecte des données et l'analyse de données (note : des détails spécifiques sur ces techniques quant aux données sexo-spécifiques doivent être fournis). La justification du choix de ces techniques doit être fournie. Les limites et lacunes potentielles de l'évaluation doivent être expliquées.

Étant donné que certaines données peuvent être collectées à partir d'échantillons, il est extrêmement important que ces échantillons soient représentatifs de la population (parties prenantes ou institutions). Ainsi, le consultant doit détailler les caractéristiques de chaque échantillon : comment il est sélectionné, la justification de la sélection et les limites de l'échantillon quant à l'interprétation des résultats de l'évaluation.

Pour l'analyse des données, le consultant doit expliquer comment les données recueillies seront organisées, classées, tabulées, liées entre elles, comparées et présentées par rapport aux questions d'évaluation, y compris ce qui sera fait pour intégrer de multiples sources.

Tous les éléments méthodologiques détaillés ci-dessus aideront au lecteur à comprendre la logique de la matrice d'évaluation.

Les annexes au plan de travail doivent contenir :

- Matrice d'évaluation : La matrice d'évaluation qui doit être conforme au modèle figurant à l'Annexe La matrice d'évaluation finale sera également annexée au rapport final.

---

<sup>1</sup>Le but de l'examen d'évaluations antérieures n'est pas de mettre à jour ou de faire le suivi des recommandations antérieures. L'examen est réalisé afin d'informer la conception de l'évaluation en cours et / ou à atténuer les contraintes et les limites rencontrées auparavant lors de l'évaluation du présent objet d'évaluation.

- Échantillonnage si besoin : pour chaque échantillon : le but, les objectifs, l'univers / la population, les critères d'échantillonnage, la conception de l'échantillon, la base de sondage, l'unité d'échantillonnage, taille de l'échantillon, la(les) méthode(s) d'échantillonnage, l'échantillon proposé et ses limites.
- Ébauche des outils de collecte de données (entrevues, groupes de discussion ou d'autres protocoles de méthodes participatives, de tableaux, etc.). Les outils de collecte de données finaux pourront seront annexés au rapport d'évaluation final.

### **Séances de présentation et de restitution du rapport de conception**

Le chef de mission devra présenter aux intervenants le plan de travail et le programme de la mission au début de mission, avant d'entreprendre les travaux.

Un atelier de débriefing/validation sera effectué deux jours avant le départ du terrain afin de valider les données préliminaires avec les parties prenantes choisies – à être déterminé par le comité de pilotage de l'évaluation en temps opportun. Dans la semaine suivant la session, la firme soumettra les comptes rendus et tout le matériel fourni.

### **4.3.Rapport d'évaluation**

La firme de consultation préparera un rapport d'évaluation qui décrit l'évaluation et met en avant les constatations (le rapport présentera les constatations ventilées par sexe lorsque cela s'avère possible et approprié), les conclusions, les recommandations et les leçons. Pour le résumé exécutif, la firme devra suivre le plan prévu. Le sommaire exécutif sera rendu public. La firme est entièrement responsable de la qualité du rapport final et doit suivre les *Normes de qualité pour l'évaluation du développement de l'OCDE-CAD (2010)*. Elle ne doit pas soumettre l'ébauche du rapport d'évaluation aux parties prenantes sans l'approbation du comité de pilotage (le comité de pilotage se chargera de recueillir les commentaires des parties prenantes). Elle est responsable de représenter avec précision et de consolider la contribution des membres de l'équipe, des parties prenantes et du comité de pilotage dans le rapport final, avec le support du M&E..

#### **Rapport d'évaluation préliminaire**

La firme de consultation soumettra un rapport d'évaluation préliminaire (qui doit être conforme aux *Normes de qualité pour l'évaluation du développement de l'OCDE-CAD (2010)*) au comité de pilotage de l'évaluation pour examen et validation dans un délai maximum de trois à quatre semaines après le retour de la mission. L'ébauche du rapport d'évaluation doit inclure un résumé (en suivant le gabarit et les instructions fournis en l'annexe 3) et toutes les annexes pertinentes.

Le comité de pilotage de l'évaluation est responsable de partager le rapport avec les parties prenantes et de recueillir leurs commentaires.

La firme de consultation ne doit pas soumettre la version préliminaire du rapport d'évaluation aux parties prenantes sans avoir obtenu l'approbation du comité de pilotage de l'évaluation.

#### **Rapport d'évaluation final**

Dans les deux semaines suivant la réception des commentaires du comité de pilotage de l'évaluation, la firme de consultation soumettra un rapport final d'évaluation au comité de pilotage de l'évaluation.

Remarque : avant la publication, le comité de pilotage de l'évaluation ajoutera les commentaires des parties prenantes (le cas échéant) au rapport.

## 5.CALENDRIER

La phase d'implémentation de l'évaluation finale du projet SSIAF se fera sur une période du 19 septembre au 24 décembre 2022. Le calendrier indicatif ci-après résume seulement la phase d'implémentation de cette évaluation.

Toutefois, la firme de consultation sera en charge d'établir un plan de travail de l'évaluation, selon le modèle proposé en annexe 1. Ce plan de travail décrira de quelle manière l'évaluation sera conduite, ainsi que les différentes étapes. Le plan sera précisé dans le rapport de conception à soumettre.

CALENDRIER D'EXECUTION 2022																						
Taches	Juillet		Aout				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Appel d'offres pour la firme de consultants																						
Sélection de la firme de consultants																						
Contrat de service																						
Phase de documentation et d'orientation																						
Soumission de rapport initial d'évaluation																						
Mise en œuvre de l'évaluation																						
Draft de rapport final																						
Production de remarques sur RF																						
Rapport final																						

La firme doit spécifier dans le plan de travail le calendrier des activités, en utilisant la chronologie ci-dessus comme ligne directrice indicative. Une fois validé et approuvé par le comité de pilotage de l'évaluation, le plan de travail deviendra le document de référence clé pour suivre les progrès de l'évaluation.

## **6. PROFIL DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION ET COMPÉTENCES REQUISES**

L'évaluation sera conduite par une firme de consultation qui alignera une équipe de trois consultants seniors dont un chef d'équipe seniors, dont les profils sont mentionnés ci-après. :

- Un(e) chef(fe) d'équipe expert (e) international (e) en évaluation et programmation, avec un profil de Santé Publique, notamment en santé de la reproduction, Genre et environnement d'un espace sanitaire.
- Un profil de sciences humaines, avec compétences en GENRE, et expérience en offre de services en communauté.
- Un profil en sante publique notamment en sante de la reproduction incluant l'aspect jeunes et adolescents et nouveau-nés incluant le VIH/SIDA

Les candidatures féminines sont encouragées.

### **Consultant expert en évaluation**

Le chef de l'équipe d'évaluation, préférablement international, doit être un évaluateur au niveau principal ou supérieur, avec plus de 10 ans d'expériences. En outre, le chef de l'équipe d'évaluation aura l'expérience / connaissance / expertise suivantes :

- Connaissances et expériences pratiques des évaluations de projets et programmes
- Expérience en matière de santé publique, préférablement dans le secteur de santé de la reproduction ;
- Connaissances de la problématique liée à la santé sexuelle et reproductive, à la santé infantile, à la fourniture de services dans les communautés reculées.
- Expérience en matière de genre, égalité des sexes
- Expérience en Haïti;
- Expérience de travail avec les institutions des Nations Unies et les Affaires Mondiales Canada est un atout;

Parfaite maîtrise de la langue française (écriture, compréhension et expression orale). Le document requis est à présenter en français

- 

### **Profil du consultant en Genre et Droit, Environnement et livraison de services en Communauté**

- Diplômé en sciences humaines ou connexes, avec compétence en Genre, ayant de hautes compétences en évaluation des programmes de communication, de plaidoyer et de l'approche genre dans le développement
- Connaissance des services de santé aux communautés ;
- Expérience dans le suivi/évaluation des projets de développement prenant en compte les dimensions Genre, Environnement, et Communautaire et/ou de programmes de développement humain
- Disposant de capacités d'analyse, de synthèse et de travail en équipe et d'une expérience en matière d'analyse des politiques
- Connaissance d'Haïti et du système des Nations Unies, un atout.

Langue de travail : excellente maîtrise du français (écrit et parlé). Le document requis est à présenter en français

**Un profil en sante publique notamment en sante de la reproduction incluant l'aspect jeunes et adolescents et nouveau-nés incluant le VIH/SIDA**

- Diplômé en médecine, sciences humaines ou connexes, avec un degré en santé publique ;
- Expérience dans la santé de la reproduction incluant le VIH.
- Expérience de travail avec les adolescents et les jeunes en dehors des institutions de santé ;
- Connaissance des services de santé aux communautés ;
- Disposant de capacités d'analyse, de synthèse et de travail en équipe et d'une expérience en matière d'analyse des politiques
- Connaissance d'Haïti et du système des Nations Unies, un atout.

Langue de travail : excellente maîtrise du français (écrit et parlé). Le document requis est à présenter en français

**7. BUDGET ESTIMATIF**

Le budget total pour l'évaluation sera offert par la firme dans la proposition financière. Ces chiffres incluent tous les frais, les voyages, les dépenses et les frais accessoires de trois consultants. Le transport local est à la charge du projet.

### 8. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :

#### Haïti : Évaluation finale du projet conjoint SSIAF (UNFPA-UNICEF-OMS/OPS-UNAID)..

	Critère	Possible Oui/Non	(A) Maximum points	(B) Points obtenus par le soumissionnaire	(C) Poids %	[B]*[C]=[D]
1	La fiabilité générale de la firme ainsi que son expérience et sa capacité dans le domaine spécifique de la mission, y compris sa stabilité financière.		100		10%	
2	Compréhension des termes de référence		100		10%	
3	Méthodologie et approche pour répondre au cahier des charges - y compris la combinaison appropriée d'outils et de méthodes pour la collecte de données et le travail d'analyse. Présentation de l'approche organisationnelle et de l'assurance qualité pour les tâches à accomplir.		100		40%	
4	Type d'experts et structure de l'équipe - qualifications et compétences ainsi que l'adéquation du personnel proposé pour la mission. Une attention particulière sera accordée à la composition globale de l'équipe, aux rôles et responsabilités et à la répartition des personnes/jours pour chaque équipe.		100		40%	
	Total		400		100%	
	<b>Notation globale de la proposition technique</b>				<b>70%</b>	
	<b>Proposition financière (US\$)</b>				<b>30%</b>	
	Note globale Qualité-Prix				100%	

**Critères détaillés d'évaluation des offres.**

	<b>Critères</b>	<b>Sous critères</b>	<b>Score</b>
1	La fiabilité générale de la firme ainsi que son expérience et sa capacité dans le domaine spécifique de la mission, y compris sa stabilité financière.  Maximum points: 100  <b>Poids % 10%</b>	Expérience générale 30 pts	10 ans et plus = 30
			3-9 ans=20
			Moins de 3 ans=0
		Expérience spécifique 40 pts	Plus de 5 spécifiques Enquêtes/Etudes/Evaluations administrées = 40
			2-4 Enquêtes/Etudes/Evaluations administrées = 20
			Moins de 2= 0
		Expériences en matière de gestion des ressources 30 pts	<b>Contrats exécutés durant les 3 dernières années</b>
			Plus de US \$ 500,000 de contrat = 30
			US \$ 200,000-499,999 = 15
			Moins de 200,000=0
2	Compréhension des termes de référence  Maximum points: 100  <b>Poids % 10%</b>	Apporter une valeur ajoutée à l'analyse du contexte 50 pts	Excellent: 50
			Très bien=35
			Bien= 20
			Mauvais=0
		Clarifier les questions et les critères d'évaluation 50 pts	Excellent: 50
			Très bien =35
			Bien = 20
			Mauvais =0
3	Méthodologie et approche pour répondre au cahier des charges - y compris la combinaison appropriée d'outils et de méthodes pour la collecte de données et le travail d'analyse. Présentation de l'approche organisationnelle et de l'assurance qualité pour les tâches à accomplir.  Maximum points: 100  <b>Poids 40%</b>	Décrire avec précision les étapes et les outils 40 pts	Excellent: 40
			Très bien =30
			Bien =15
			Mauvais =0
		Expliquez comment la méthode est adaptée au contexte/aux problèmes, originale et réalisable. 30 pts	Excellent: 30
			Très bien = 20
			Bien =10
			Mauvais =0
		Identifier les difficultés et les risques et discuter des options méthodologiques disponibles pour y faire face. 30 pts	Excellent: 30
			Très bien = 20
			Bien =10
			Mauvais =0



	<b>Critères</b>	<b>Sous critères</b>	<b>Score</b>
4	<p>Type d'experts et structure de l'équipe - qualifications et compétences ainsi que l'adéquation du personnel proposé pour la mission. Une attention particulière sera accordée à la composition globale de l'équipe, aux rôles et responsabilités et à la répartition des personnes/jours pour chaque équipe.</p> <p>Maximum points: 100</p> <p><b>Poids % 40%</b></p>	<b>Consultant 1 40 pts</b>	
		Education 15	Niveau Master ou plus=15
			Moins que Master =0
		Expérience générale 10	10 ans ou plus=10
			3-9 ans= 5
			Moins de 3 ans =0
		Expérience spécifique 15	Plus de 5 spécifiques Enquêtes/Etudes/Evaluations impliquées = 15
			3-4 spécifiques Enquêtes/Etudes/Evaluations impliquées= 10
			Moins de 3 spécifiques Enquêtes/Etudes/Evaluations impliquées = 0
		Parle couramment français 10	Français courant =10 Ne parle pas français=0
		<b>Consultant 2 et 3 30 pts chacun</b>	
		Education 15	Niveau Master ou plus =15
			Moins que Master =0
		Expérience générale 10	10 ans ou plus=10
			3-9 ans= 5
			Moins de 3 ans =0
		Expérience spécifique 15	Plus de 5 spécifiques Enquêtes/Etudes/Evaluations impliquées = 15
	3-4 spécifiques Enquêtes/Etudes/Evaluations impliquées= 10		
	Moins de 3 spécifiques Enquêtes/Etudes/Evaluations impliquées = 0		
Parle couramment français 10	Français courant =10 Ne parle pas français=0		

## **Annexe 1 : Gabarit de la Table des matières du plan de travail**

### **1.0 Justification, finalité et objectifs spécifiques de l'évaluation**

- 1.1 Justification, finalité
- 1.2 objectifs de l'évaluation

### **2.0 Objet et champ couvert de l'évaluation**

### **3.0 Étude d'évaluabilité**

- 3.1 évaluations antérieures ou connexes
- 3.2 Examen des questions d'évaluation
- 3.3 Facteurs clés déterminant l'évaluabilité
  - Cohérence et de la logique de l'intervention
  - Disponibilité et qualité des données et, disponibilité des informateurs clés
  - Niveau de résistance à l'évaluation et ses raisons
  - Facteurs pouvant compromettre l'indépendance de l'évaluation
  - Possibles conflit d'intérêts, ou confirmation que de tels conflits n'existent pas

### **4.0 Critères et questions d'évaluation**

(Critères et questions revus)

### **5.0 Approche de l'évaluation et méthodologie**

- 5.1 Approche de l'évaluation
- 5.2 Méthodologie de l'évaluation

### **6.0 Reportage**

- 6.1 Débriefage - validation
- 6.2 Table des matières du rapport final

### **7.0 Gestion de l'évaluation**

- 7.1. Membres de l'équipe d'évaluation
- 7.2 Rôles and Responsabilités

### **8.0 Principaux extrants (ou livrables), calendrier et ressources**

- 8.1 Livrables, jalons et calendrier de travail avec dates des livrables
- 8.2 Niveau d'effort et budget révisé (s'il y a lieu)

### **Annexes**

- Modèle logique et CMR
- Cadre de Référence
- Ébauche de la matrice d'évaluation
- Échantillonnage et échantillons
- Bibliographie (documents utilisés pour le plan de travail)
- Liste des gens consultés (pour le plan de travail)
- Outils protocoles de collecte de données
- Plan de mission terrain

## Annexe 2. : Gabarit de la Matrice d'évaluation

Questions clés	Sous-questions	Type <sup>2</sup>	Indicateurs de mesure	Normes, résultat attendu	Données de base	Sources d'information	Design <sup>3</sup>	Échantillon ou recensement <sup>4</sup>	Méthodes de collecte	Analyse	Commentaires

Source: Morra-Imas, L.G. and R.C. Rist (2009) *The Road to Results*, World Bank, Washington, D.C. p. 243. (traduction libre)

---

<sup>2</sup>Les questions sont de trois types : descriptives, normatives et de cause à effet.

<sup>3</sup>Le design peut être sélectionné à partir de trois grandes catégories : les modèles expérimentaux, quasi expérimentaux et non expérimentaux. Il est préférable de définir la sous catégorie qui sera utilisée. Par exemple, non-expérimental – « one-shot » ou « modèle avant et après sans groupe de comparaison » (quasi-expérimental).

<sup>4</sup> «Recensement: Collecte de données auprès de l'ensemble des membres d'une population», «Échantillon: sous-ensemble d'une population sur laquelle les données sont collectées».

## **Annexe 3 : Gabarit du Sommaire d'évaluation**

# Sommaire d'évaluation

Titre:

**Type d'évaluation :**

**Commissionnée par :**

**Consultant :**

**Date :**

**(4 PAGES MAXIMUM)**

Justification et finalité de l'évaluation

Objectifs spécifiques de l'évaluation

Contexte de développement

Intervention

Logique d'intervention

Parties prenantes

Approche et méthodologie de l'évaluation

Constatations clés\*

Conclusions clés\*

Recommandations clés\*

Leçons clés

# Sommaire d'évaluation

## Instructions

Titre : Ajouter le titre de l'évaluation

**Type d'évaluation** : formative, sommative, prospective, thématique, etc.

**Commissionnée par** : UNFPA

**Consultant** : nom de la firme/individu contracté pour effectuer l'évaluation

**Date** : mois et année soumis

- de la méthodologie
- des techniques pour la collecte et l'analyse des données
- de l'échantillonnage
- des limitations de l'évaluation

### Constatations clés\*

Sélectionner et inscrire les constatations clés

### Conclusions clés\*

Sélectionner et inscrire les conclusions clés

### Recommandations clés\*

Sélectionner et inscrire les recommandations clés

### Leçons clés

Sélectionner et inscrire les leçons clés

\*Les constatations, conclusions et recommandations présentées ci-dessus sont celles du Consultant et ne reflètent pas nécessairement les vues du UNFPA et du MSPP. Ces derniers ne garantissent pas l'exactitude de l'information fournie dans ce rapport.

### (4 PAGES MAXIMUM)

#### Justifications et finalité de l'évaluation

Tel que défini dans le CdR

#### Objectifs spécifiques de l'évaluation

Tel que défini dans le CdR

#### Contexte de développement

Description du contexte dans lequel l'intervention a été mise en œuvre, incluant les politiques et stratégies clés du gouvernement local et les facteurs socio-économiques, politiques et culturels ayant rapport à cette intervention.

#### Intervention

Description de l'intervention à être évalué, incluant le résultat ultime, les dates de début et de fin, le budget, la zone géographique couverte, les principales composantes et les enjeux transversaux (égalité entre les sexes, viabilité de l'environnement et gouvernance).

#### Logique d'intervention

Inscrire les résultats ultime, intermédiaires et immédiats tel qu'indiqué dans le Modèle logique (ML) ou le Cadre logique (CL).

#### Parties prenantes

Tel que défini dans le CdR.

#### Approche et méthodologie de l'évaluation

Description :

- de l'approche de l'évaluation